



DELIB\_2026\_7\_9  
Classification 5.3.4

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le PREMIER AVRIL**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire.

*Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026*

**PRÉSENTS :** Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Annick SAMSON, 1ère Adjointe - Sébastien MARCHEIX, 2° Adjoint – Véronique BAUDRY – Nicole DUFOSSÉ – Jean-Paul MONTILLAUD - Fabienne SAUQUET – Yonnel REVELLAT - Didier MAZEAU – Géraldine FAVEAU – Marie JAUBERT – Hubert LECCHINI, Conseillers Municipaux

**EXCUSÉS :** Guillaume HOLIER (pouvoir à Mme SAMSON)  
Sandrine GRANDET – Yoann MARY

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Annick SAMSON

**OBJET : Correspondant « sécurité routière »**

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal du 22 mars 2026 et l'élection du Maire et des Adjointes,

Considérant qu'il est nécessaire de désigner un nouveau correspondant, relais privilégié avec les services de l'État et des autres acteurs locaux en matière de sécurité routière,

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal désigne Didier MAZEAU, correspondant « sécurité routière ».

Pour copie conforme,

Saint Antoine sur l'Isle, le 3 avril 2026

La Secrétaire de Séance,

  
Annick SAMSON

Le Maire,



  
Paquerette PEYRIDIEUX